

Pourquoi faire ce suivi ?

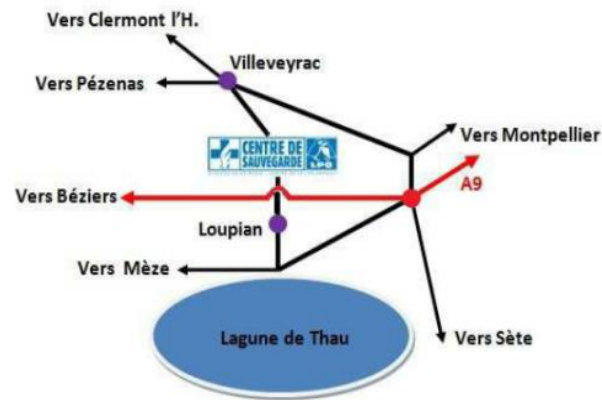
Depuis plusieurs années, les goélands ont tendance à coloniser les villes. Cette espèce protégée cause principalement des nuisances sonores mais elle salit aussi les voitures et les monuments.



Quelques conseils...

- Ne nourrissez pas les oiseaux : ce sont des animaux sauvages
- Sortez vos déchets dans des sacs et conteneurs fermés
- Maintenez vos toits et terrasses propres : ils utilisent les matériaux trouvés sur place pour faire leurs nids.

Un Goéland blessé... Comment se rendre au Centre Régional de Sauvegarde de Faune Sauvage ?



Ligue pour la Protection des Oiseaux de l'Hérault

15, rue du Fauconn crécerellette
Les Cigales – Route de Loupian
34560 VILLEVEYRAC
Téléphone : 04.67.78.76.24
Mail : herault@lpo.fr
Site : <http://herault.lpo.fr>

Conception : Cécile Maurand, LPO Hérault



**DES GOELANDS NICHENT
SUR VOTRE TOIT
AGISSEZ : TELEPHONEZ A
LA LPO HERAULT !**

COMMUNES DE CARNON, SETE,
PALAVAS, MEZE ET LA GRANDE MOTTE



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
HÉRAULT

Le Goéland leucophée (*Larus michahellis*)

Il fait partie de la famille des Laridés tout comme les mouettes ou encore les sternes.

Le Goéland leucophée à une allure fière et robuste et de longues pattes orangé vif.

Il niche en colonie sur les falaises et les îles rocheuses mais vient de plus en plus en milieu urbain.

La femelle pond 2 à 3 œufs, fin mars à début avril. Les petits naîtront un mois plus tard.

La stérilisation a généralement lieu à la mi-avril.



UN GOELAND NICHE SUR MON TOIT QUE FAIRE?

Assurez-vous qu'il y ait bien un nid avec présence de brindilles



Une fois le nid aperçu, téléphonez à la LPO Hérault. Elle répertorie les nids de goélands afin d'aider les mairies dans leur programme de stérilisation des œufs.